

Démarche	: Demande d'extension d'agrément d'un Etablissement d'Enseignement de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière dans l'Hérault
Organisme	: DDTM 34 / SIESR

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

L'arrêté du 8 janvier 2001 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière réglemente les conditions de délivrance et de renouvellement des agréments des EECA.

Un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière est caractérisé par :
- un exploitant, personne physique ou représentant légal d'une personne morale ;
- un local d'activité.

Une même personne peut exploiter plusieurs établissements. Chaque établissement fait l'objet d'un agrément distinct. Toute personne désirant exploiter un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière doit adresser au préfet du département du lieu de son exploitation une demande datée et signée, accompagnée d'un dossier complet.

Tout exploitant d'un établissement d'enseignement de la conduite doit adresser, tous les cinq ans, au préfet du département du lieu d'exercice de son activité, une demande de renouvellement de l'agrément d'exploiter son établissement au moins deux mois avant l'expiration de son agrément.

Cette procédure permet de déposer une demande d'extension d'un agrément pour un Établissement d'enseignement de la conduite automobile.

Renseignements concernant le demandeur

Civilité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Monsieur

Madame

Nom de famille

Nom d'usage

Demande d'extension d'agrément d'un Etablissement d'Enseignement de la Conduite Automobile

Prénoms

Adresse personnelle

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Renseignements concernant l'établissement

Nom ou raison sociale

Enseigne

Numéro de SIREN / SIRET

Adresse du local

Code postal

Ville

Téléphone de l'établissement

Courriel de l'établissement

Moyens de l'établissement

Catégories demandées

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

AM

A1

Demande d'extension d'agrément d'un Etablissement d'Enseignement de la Conduite Automobile

- A
- B/B1/AAC
- B96
- BE
- C1
- C1E
- C
- CE
- D1
- D1E
- D
- DE

AVERTISSEMENT

Avertissement

Tout usage ou falsification de documents est puni d'UN AN d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Toute adhésion au label obtenue dans de telles conditions sera annulée. La loi n° 78- 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la préfecture où la demande a été faite.

Article 441-7 du code pénal

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :
1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

ENGAGEMENT

En cochant cette case, je certifie être clairement informé que :

- Le Préfet complète mon dossier par un extrait du casier judiciaire N°2 afin de vérifier que je n'ai pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par une juridiction française ou étrangère à une peine criminelle ou correctionnelle pour l'une des infractions prévues à l'article R212-4 du Code de la Route
- Le Préfet peut faire procéder aux enquêtes nécessaires pour vérifier la conformité du local et des moyens de l'établissement à la réglementation
- Une fois mon agrément préfectoral délivré, celui-ci devra être affiché dans le local de manière visible
- Cet agrément peut être suspendu ou retiré si je ne remplis plus les conditions préalables à sa délivrance

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Demande d'extension d'agrément d'un Etablissement d'Enseignement de la Conduite Automobile

En cochant cette case, je certifie l'exactitude de l'intégralité des renseignements fournis, et je m'engage :

- à solliciter le renouvellement quinquennal de mon agrément au moins deux mois avant l'expiration de celui-ci
- à effectuer une formation de réactualisation des connaissances préalablement à chaque demande de renouvellement
- à signaler immédiatement tout changement de situation

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif d'identité

Le demandeur doit être âgé d'au moins vingt-trois ans et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée par une juridiction française ou par une juridiction étrangère à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle pour l'une des infractions prévues à l'article R. 212-4 ;

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Une photographie d'identité récente

Pour le demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

S'il est ressortissant n'appartenant pas à un Etat membre de l'UE ou partie à l'accord sur EEE, la justification qu'il est en règle à l'égard de la législation et de la réglementation concernant les étrangers en France

Pour le demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de domicile

Pour le demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

S'il est le représentant légal d'une personne morale, un exemplaire du Kbis ou déclaration INSEE de moins de 3 mois

Pour le demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Carte grise ou bon de commande des véhicules correspondant aux catégories enseignées

Justification de la propriété ou de la location du ou des véhicules d'enseignement ou à défaut un bon de commande.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Assurance des véhicules

Carte verte de chaque véhicule

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Liste de tous les enseignants attachés à l'établissement

La liste de tous les enseignants attachés à l'établissement doit comporter :

- nom
- prénom
- lieu de domicile.

Demande d'extension d'agrément d'un Etablissement d'Enseignement de la Conduite Automobile

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Photocopie recto-verso des autorisations d'enseigner correspondant à la (ou aux) catégorie(s) demandée(s)

Pour les enseignants de la conduite

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Mise en commun des moyens

Concernant les moyens d'exploitation et les personnels, ceux-ci peuvent être mis en commun par plusieurs exploitants déjà titulaires d'un agrément par une convention écrite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Autres documents

Documents complémentaires pouvant faciliter la compréhension du dossier